

Bac pro : l'année de terminale chamboulée dès l'an prochain

ÉDUCATION Sans remettre en cause les dernières réformes du bac professionnel qui se sont traduites par une hausse des vœux d'orientation des élèves dans cette voie, le ministre de l'Éducation nationale annonce dans un entretien aux « Echos » l'aménagement du rythme scolaire. À partir de l'an prochain, les lycéens passeront leurs épreuves du bac professionnel en juin et non plus en mai. Edouard Geffray revient donc sur le « parcours personnalisé de terminale » de six semaines qui était critiqué de toutes parts au vu de la désorganisation qu'il a provoquée



dans les lycées. Pour les élèves de seconde générale et technologique, le ministre invite les entreprises à « avoir une vision proactive » dans les stages proposés aux jeunes filles. « Il y a un intérêt collectif des entreprises à ne pas mettre automatiquement les filles au service communication et les garçons au service production », explique le ministre. Il va aussi mettre à disposition 40.000 places d'internat pour que les élèves puissent faire leur stage en dehors de leur milieu habituel, notamment s'ils habitent en zone rurale.

// INTERVIEW PAGE 4

« Il y a un constat d'échec sur la réforme du bac professionnel et il faut en tirer les conséquences »

ÉDUCATION

Le ministre de l'Éducation nationale, Edouard Geffray, dévoile ses mesures concernant les lycéens de la voie professionnelle.

De quoi chambouler l'année de terminale dès l'an prochain, et au-delà.

ÉDOUARD GEFFRAY
Ministre de l'Éducation nationale

Propos recueillis par Marie-Christine Corbier

A partir de l'an prochain, les lycéens passeront leurs épreuves du bac professionnel en juin et non plus en mai comme aujourd'hui, annonce le ministre de l'Éducation nationale dans un entretien aux « Echos ». Edouard Geffray revient sur le parcours personnalisé de six semaines en terminale qui était critiqué de toutes parts, au vu de la désorganisation qu'il a provoquée dans les lycées.

L'année de terminale du bac professionnel est sous le feu des critiques. Allez-vous effacer une réforme toute récente ?

Non, parce que les deux réformes mises en place depuis 2018 ont porté leurs fruits. Ces dernières années, les vœux d'orientation des

élèves vers la voie professionnelle sont en hausse constante. C'est le résultat des évolutions pédagogiques, de la transformation de la carte des formations – depuis quatre ans, plus de la moitié des places créées l'ont été dans les secteurs industriels – et de la gratification des périodes de stage [100 euros par semaine pour les élèves de terminale, NDLR]. Tout cela fonctionne.

Ce n'est pas le cas de l'organisation de l'année de terminale...

Concernant le parcours différencié en fin d'année, il y a un constat d'échec et il faut en tirer les conséquences. Ce parcours a conduit à avancer les examens à la mi-mai et à créer une période de six semaines durant laquelle les élèves devaient soit s'orienter vers l'insertion professionnelle et partir en stage, soit

privilégier la poursuite d'études et aller en cours. En réalité, ils ne sont allés ni en stage ni en cours. A la suite des travaux du comité de suivi de la voie professionnelle que j'ai mis en place, j'ai décidé de reporter les épreuves du bac professionnel à la deuxième moitié de juin, comme pour le bac général et technologique. L'année scolaire doit être pleinement utilisée pour les apprentissages. Cela concernera les lycéens qui sont aujourd'hui en première.

Que devient la période de préparation à l'insertion ou à la poursuite d'études ?

Je souhaite laisser la main aux chefs d'établissement. Selon les parcours et les diplômés, ils y réserveront deux semaines, consécutives ou non, avant la mi-mars, en amont de la clôture des vœux sur Parcoursup, pour consolider leur orientation. Soit pour prolonger les périodes de stage, soit pour insister sur les savoirs académiques pour ceux qui veulent poursuivre leurs études.

Envisagez-vous d'autres changements ?

Je souhaite qu'on réfléchisse aux modalités d'examen pour les publics non scolaires. Si vous préparez un CAP de pâtisserie en candidat libre, vous le passez dans un lycée en mai, ce qui mobilise une bonne partie des plateaux techniques et des professeurs pendant que les élèves ont cours. Or, un jeune de la voie professionnelle a besoin d'avoir cours toute l'année.

Il faut modifier ces modalités d'examen, sans compliquer la donne pour les professeurs. Les choses ne changeront pas en 2027, mais peut-être l'année suivante. Pour le reste, je veux que l'année scolaire 2026-2027 soit stable pour tout le monde. Je ne veux pas siphonner les énergies collectives dans des réformes chaque année. En revanche, il faut continuer à transformer la carte des formations.

Sur les 7.200 élèves du bac pro relation clients et usagers,

3.200 « n'auront ni diplôme ni débouché », avait lancé Emmanuel Macron en 2023...

Depuis trois ans, on transforme la carte des formations professionnelles à hauteur de 5 à 6 % par an, conformément aux engagements du président de la République. Sur les filières comme Agora (assistance à la gestion des organisations et de leurs activités) – qui aboutissait à 70 % de taux de chômage à la sortie –, on a réduit le nombre de places d'un tiers en six ans. A l'inverse, le bac professionnel CIEL (cybersécurité et informatique) comprend aujourd'hui 13.000 places, dont 1.500 ont été créées depuis 2023, et plus de 6.000 places ont été ouvertes dans le secteur des services à la personne. Et on rénove 30 à 40 diplômés chaque année.

Faut-il ajouter une quatrième année de formation ?

Je ne veux pas revenir au bac professionnel en quatre ans pour tout le monde. Mais il faut des parcours modulables. Les prépas seconde, sur l'avenir desquelles j'aurai à me prononcer, permettent par exemple aux élèves de passer quatre ans au lycée. La poursuite d'études en certificat de spécialisation, lorsque cela répond aux besoins des professionnels, est également un bon tremplin pour l'entrée dans la vie active avec un gain de 20 points sur l'employabilité.

Certains voient, dans la gratification des stages, une source potentielle d'économies...

Je ne souhaite pas qu'elle soit remise en cause. Je n'aime pas l'idée de désinstaller ce qui vient d'être installé et la gratification participe de l'estime de soi pour des jeunes qui ont trop longtemps été les invisibles du système scolaire. On a besoin de la voie pro et on a besoin de la rendre visible.

Est-il plus difficile pour eux de trouver des périodes de formation en entreprise depuis l'instauration du stage de seconde générale ?

La logique n'est pas la même. Dans un cas, c'est l'acquisition d'une pratique professionnelle. Dans l'autre, c'est un stage d'observation. Mais les entreprises et les administrations sont beaucoup plus sollicitées. C'est un effort pour elles, mais c'est un investissement sur l'avenir. Le service que rend l'entreprise, elle se le rend en réalité à elle-même et au secteur économique en évitant à un jeune d'être mal orienté. J'appelle vraiment les entreprises à ouvrir leurs portes et à poster leurs offres sur la plateforme « 1 élève, 1 stage ».

Le stage de seconde reste source d'inégalités...

C'est pourquoi je vais demander aux recteurs, en lien avec les collectivités, que les 20 % de places disponibles dans les internats – plus de 40.000 sont vacantes – puissent être mobilisées pour accueillir des élèves en stage de seconde. Un élève de milieu rural doit pouvoir être hébergé dans une ville de son académie, comme un jeune de milieu urbain doit pouvoir faire un stage auprès d'un agriculteur s'il le souhaite.

Tous les établissements disposent-ils de leur plan pluriannuel d'orientation, comme prévu ?

Sur 5.000 collèges publics, 900 l'ont formalisé. C'est une montée en charge. Mais beaucoup d'établissements ont mis en place des actions et c'est ce qui m'intéresse. Je ne vais pas les poursuivre en leur demandant leur PowerPoint ! La formalisation bureaucratique n'est pas ma priorité. Par ailleurs, les 30.000 professeurs principaux de troisième seront formés à l'orientation d'ici à la fin de l'année.

Concernant l'attractivité des filles vers les sciences, on stagne...

On stagne depuis longtemps. A ce propos, lors de son audition au Sénat, le directeur général de Safran, Olivier Andrieux, affirmait que, depuis la réforme du bac, les filles ne faisaient plus de maths. Or,



la réforme du bac n'a eu aucun effet – ni positif, ni négatif – sur la poursuite des filles dans les filières scientifiques. En focalisant le débat sur la réforme du baccalauréat, on a sans doute déplacé l'attention du véritable enjeu. Le problème se noue dès le milieu du CP. Je fais mien le plan « Filles et maths » de ma prédécesseuse et je vais mettre l'accent sur le premier degré. C'est à l'école primaire qu'une bonne partie du sort de nos jeunes filles en sciences se joue. Il y a ensuite un enjeu avec les parents d'élèves, et autour des rôles modèles. J'ai créé un collectif « Filles et sciences » avec une quarantaine d'associations et de partenaires (Medef, CNRS...) pour cartographier les zones blanches des établissements dans lesquels les rôles modèles ne se rendent pas. Nous devons également lever les obstacles matériels qui peuvent freiner ces interventions.

Et du côté des entreprises ?

Il y a un intérêt collectif des entreprises à proposer des stages et à ne pas mettre automatiquement les filles au service communication, et les garçons au service production. Les jeunes filles doivent voir ce qu'est une chaîne de montage ou la robotique.

J'appelle les entreprises à avoir une vision proactive dans les stages qu'elles proposent aux jeunes filles sur tous les métiers « genrés » car elles peuvent avoir un effet de levier incroyable sur le rapport des filles aux sciences. Je rêve aussi que les grandes écoles développent davantage les « summer camps » scientifiques, dès la classe de troisième. On a tous une parcelle de la solution.

Les régions voudraient toute la compétence d'orientation, appelant Sébastien Lecornu à plus de décentralisation...

Il y a une clarification à faire, pour que les régions soient pleinement investies de leurs missions. Au-delà, à la question « Faut-il supprimer l'Onisep ? », la réponse est non. On a besoin d'une information et d'une vision nationales.

A la question de savoir s'il faut l'intégrer au ministère, je n'ai pas d'avis préconçu et je ne veux pas préempter l'avenir. L'entité Onisep en tant que telle a vocation à conserver une identité propre. Si tout était dévolu aux régions, l'information sur l'orientation serait uniquement régionalisée. On ne peut pas assigner un jeune à un territoire et à une offre territoriale.

L'IA peut-elle être une solution à l'orientation, comme le suggère le Medef avec une IA paramétrable par territoire ?

Là encore, il ne faut pas qu'on arrive à une forme d'assignation territoriale. Si l'IA propose des métiers autour de l'agriculture quand j'habite dans un milieu rural isolé ou si, à l'inverse, on s'interdit de me proposer des métiers du vivant quand je suis en Seine-Saint-Denis, on sera passé à côté de quelque chose. Le propre de la République, c'est de permettre à un jeune d'explorer un champ d'ambition large pour s'y épanouir. ■

« Je ne veux pas revenir au bac professionnel en quatre ans pour tout le monde. Mais il faut des parcours modulables. »



Come Sittler/RÉA

